



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00332

Numéro SIREN : 499 614 154

Nom ou dénomination : MAVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2017 sous le numéro de dépôt 1509

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

1509

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MAVILLE SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 40 RUE DES VEYETTES 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 9 9 6 1 4 1 5 4 0 0 0 2 3		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122015	N-1 31122014				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 500 001	450 001	1 050 000	1 200 000
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU				
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI				
	TOTAL (II) BJ				1 500 001	450 001	1 050 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	500		500	500
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	61 770		61 770	66 863
		Autres créances (3) BZ	CA	67 259		67 259	69 555
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	84 382		84 382	31 670	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI					
	TOTAL (III) CJ	CK	213 911		213 911	168 588	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	1 713 912	450 001	1 263 911	1 368 588	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MAVILLE SAS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 400 000)		DA	1 400 000	1 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	9 726	9 726
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(421 555)	(316 620)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(101 754)	(104 935)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	886 416	988 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	72 633	80 129
	Dettes fiscales et sociales		DY	10 295	11 575
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	294 567	288 713
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	377 495	380 417	
Ecarts de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 263 911	1 368 588	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	88 782	97 327
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MAVILLE SAS		Néant ☐ *			
		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	309 032	FH	315 752
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	309 032	FK	315 752
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	9 986
				FR	319 017
Total des produits d'exploitation (2) (I)					321 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	315 554
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	171
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	
			GB	150 000	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	1
				GF	465 726
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(146 709)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 854
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)					5 623
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					(5 854)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					(152 563)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise MAVILLE SASNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1																						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA																								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																								
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																								
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD																								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	68																							
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG																								
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68																							
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(68)																							
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																								
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(50 877)	(52 468)																						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	319 017	321 025																						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	420 772	425 960																						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(101 754)	(104 935)																						
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																								
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY																							
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																							
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																							
		- Crédit-bail immobilier	HQ																							
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																								
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																								
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 854	5 623																						
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX																								
	(9) Dont transferts de charges	A1																								
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																								
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																								
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																								
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																									
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
	Exercice N																									
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																									
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																	
Exercice N																										
Charges antérieures	Produits antérieurs																									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation **MAVILLE SAS**

N° 2053

9

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MAVILLE SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	1 500 001	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV		KW		KX	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY		KZ		LA	
	Matériel de transport *					LB		LC		LD	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM	
	Avances et acomptes					LN		LO		LP	
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
TOTAL IV						LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 500 001	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	1 500 001	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		
					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT		
					IX		MV		MW		
	Emballages récupérables et divers *					MY		MZ		NA	
	Immobilisations corporelles en cours					NC		ND		NE	
	Avances et acomptes					NG		NH		NI	
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	
TOTAL IV						I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 500 001	ØL	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **MAVILLE SAS**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1	PF		PG		PH	1
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1	ØP		ØQ		ØR	1

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW+NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **MAVILLE SAS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DA	DE	DD				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	300 000	6B	150 000	6C	450 000	
		- corporelles	6E		6F		6G		
		- titres mis en équivalence	02		03		04		
		- titres de participation	9U		9V		9W		
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	300 000	TY	150 000	TZ	UA	450 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	300 000	UB	150 000	UC	UD	450 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	150 000	UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MAVILLE SAS				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	61 770		61 770			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 382		16 382			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	50 877		50 877			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX			VT	129 030	VU	129 030	VV	
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
RENVOIS		(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
RENVOIS		(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

MAVILLE SAS
40 rue des Veyettes
35000 RENNES
N° Siret: 499 614 154 00023

A N N E X E

EXERCICE du 1^{ER} Janvier au 31 Décembre 2015

Entreprise	MAVILLE
Forme Juridique	S.A.S
Total du Bilan	1 263 911 €.
Chiffre d'affaires H.T.	309 032 €.

4

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est celle des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

a) Dérogations aux prescriptions comptables

Néant

b) Modification de la présentation des comptes

Néant

c) Comparaison des Comptes de Bilan et Résultat

Néant

d) Principes d'évaluation

Les comptes sont établis suivant les principes généraux.



III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Liste des filiales et participations

Néant

b) Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Au début de l'exercice	140 000	10 Euros
Mouvements : Néant		
A la fin de l'exercice	140 000	10 Euros

c) Variation des capitaux propres

	31/12/2015	31/12/2014	variation
Capital	1 400 000	1 400 000	0
Prime de fusion	9 726	9 726	0
Report à nouveau	-421 555	-316 620	-104 935
Résultat de l'exercice	-101 754	-104 935	3 181
Total	886 417	988 171	-101 754

d) - Détail des Charges à Payer

Fournisseurs, factures non parvenues 4 261 €

e)- Détail des Produits à Recevoir

NEANT

f) - Détail des Comptes de régularisation Actif

NEANT

g) - Détail des Comptes de régularisation Passif

NEANT

4

IV – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2007.

La société « tête de groupe » est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

Maville sas est toujours dans l'intégration fiscale mais celle-ci a changé : alors que les sociétés bénéficiaires bénéficiaient d'un taux moyen d'impôts abattu des gains d'intégration, désormais chaque société comptabilise son IS comme si elle était imposée distinctement, les déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

L'impôt comptabilisé en 2015 s'élève à – 50 877 €.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt aurait été de 0 €.

V – AUTRES INFORMATIONS

a) Engagements donnés
Néant

b) Engagements reçus
Néant

1

4

MAVILLE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1.400.000 €uros
Siège social : 40 rue des Veyettes
35000 Rennes
499 614 154 R.C.S. RENNES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2015

**ÉTABLI AUX FINS DE DÉCISION D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE**

Cher Associé,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après notre rapport rendant compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, aux fins de décisions par vous-même en qualité d'associé unique de l'approbation des comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

4

I – PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II – SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

(Article L. 232-1 alinéa 2 du Code de commerce)

A/ PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation	%
Chiffre d'affaires H.T.	309 032 €	315 752 €	- 6 720 €	- 2.13 %
Résultat d'exploitation	- 146 709 €	- 151 780 €	5 071 €	- 3.34 %
Résultat financier	- 5 854 €	- 5 623 €	- 231 €	4.11 %
Résultat courant avant impôts	- 152 563 €	- 157 403 €	4 840 €	- 3.07 %
Résultat exceptionnel	- 68 €	-	- 68 €	NS
Résultat net	- 101 754 €	- 104 935 €	3 181 €	- 3.03 %

NS : Non Significatif en pourcentage car représentant une variation supérieure ou égale à 100%

La diminution du chiffre d'affaires est compensée par la baisse des coûts d'exploitation (hors dotations).

La société supportant des charges financières (intérêts de compte-courant) sans dégager parallèlement de produits financiers, son résultat financier est structurellement déficitaire.

Maville SAS est toujours dans l'intégration fiscale Ouest France mais celle-ci a changé : alors que les sociétés bénéficiaires bénéficiaient d'un taux moyen d'impôts abattu des gains d'intégration, désormais chaque société comptabilise son IS comme si elle était imposée distinctement, les déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal soit dans le cas de Maville SAS un remboursement d'impôt sur les sociétés de 50 877 €.

Le résultat 2015 est déficitaire 101 754 €.

B/ ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation	%
Autres achats et charges externes	315 554 €	322 372 €	- 6 818 €	- 2.11 %
Impôts et taxes	171 €	431 €	-260 €	- 60.32 %
Dotations provisions	150 000 €	150 000 €	0 €	NS
Montant total des charges d'exploitation (y compris les achats)	465 726 €	472 805 €	- 7 079 €	- 1.50 %

NS : Non Significatif en pourcentage car représentant une variation supérieure ou égale à 100%

La diminution des Autres achats et charges externes est liée à celle du chiffre d'affaires.

L'exercice 2015 constate une dépréciation de la marque « Maville » pour 150 000 €.

L'analyse de l'évolution des charges entre les deux derniers exercices n'appelle pas de plus amples commentaires.

C/ ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS – TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

L'exercice 2015 se traduit par un déficit d'un montant de 101 754 €.

D/ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

▪ Les fournisseurs

À la clôture des deux derniers exercices sociaux, le solde des dettes fournisseurs se décomposait comme suit :

(En euros)	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Au 31 décembre 2015	28 981 €	31 562 €	7 829 €	
Au 31 décembre 2014	36 183 €	31 562 €	7 829	

▪ **Les clients**

À la clôture des deux derniers exercices sociaux, le solde des créances clients se décomposait comme suit :

(En Euros)	Créances non échues			Créances échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Au 31 décembre 2015	30 208 €	31 562 €		
Au 31 décembre 2014	35 301 €	31 562 €		

III – ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE EN COURS, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

(Article L. 232-1 alinéa 2 du Code de commerce)

Depuis le début de l'exercice en cours et à la date d'établissement du présent rapport, notre activité se poursuit conformément aux prévisions.

IV – ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(Article L. 232-1 II du Code de commerce)

Nous vous informons que notre société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

V – ÉTAT DES PARTICIPATIONS

(Article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce)

A/ PARTICIPATIONS NOUVELLES ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE / PRISES DE CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT (Article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation en vigueur, relative aux participations détenues par la Société, nous devons faire mention des participations nouvelles acquises au cours de l'exercice écoulé et des prises de contrôle réalisées.

Nous vous informons que notre Société n'a, au cours de l'exercice écoulé, acquis ni souscrit aucune participation nouvelle dans une société ayant son siège sur le territoire de la République française, ni pris le contrôle d'une telle société.

B/ PARTICIPATIONS CROISÉES DIRECTES / AUTOCONTRÔLE (Articles L. 233-29, L. 233-30 et R. 233-19 du Code de commerce)

Nous vous rappelons qu'à la clôture de l'exercice, notre société ne détenait aucune participation dans le capital d'une autre société.

VI – LES PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS

A/ APPROBATION DES COMPTES

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice écoulé ainsi qu'ils viennent de vous être présentés.

B/ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous demandons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 101 754.45 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : déficit de 101 754.45 €

Affectation :

- Au poste de report à nouveau débiteur à due concurrence :
soit 101 754.45 €

TOTAUX : 101 754.45 €

De ce fait, le montant des pertes inscrites au poste de report à nouveau débiteur passerait ainsi de 421 555.30 € à 523 309.75 €.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

C/ CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir faire mention, dans le procès-verbal de vos décisions relatives à l'approbation des comptes du dernier exercice clos, des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et la Direction de celle-ci, s'il en existe.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

Nous vous remercions de prendre vos décisions dans un sens favorable à nos propositions.

LE PRESIDENT



MAVILLE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1.400.000 Euros
Siège social : 40 rue des Veyettes
35000 Rennes
499 614 154 R.C.S. RENNES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2016 RELATIVES A L'ADOPTION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2015

Le 30 juin 2016 à 14 heures au siège social,

Monsieur Christian PHILIBERT, demeurant 3, rue de Châtillon, 35000 Rennes,

Agissant en qualité de Président de la Société OUEST FRANCE MULTIMEDIA, société par actions simplifiée au capital de 288 000 €, ayant son siège social 40 rue des Veyettes, 35000 Rennes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 335 061 552,

Ladite société étant associé unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle MAVILLE, au capital de 1 400 000 €, dont le siège social est situé 40 rue des Veyettes, 35000 Rennes, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 499 614 154,

Après avoir rappelé :

- Que la société KPMG, commissaire aux comptes valablement convoqué à la présente délibération suivant lettre remise en main propre en date du 23 mai 2016, est absente et excusée ;
- Que l'associé unique a pu valablement satisfaire à son droit d'information préalable aux présentes décisions en conformité avec les dispositions statutaires.

A pris les décisions suivantes conformément aux dispositions de l'article L. 227-1 al. 2 du Code de commerce en vertu desquelles les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés par les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées pluripersonnelles sont exercés par l'associé unique dans les sociétés par actions simplifiées unipersonnelles.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés qui se soldent par un déficit comptable de 101 754.45 €.

Cette perte est affectée au report à nouveau débiteur, qui passe en conséquence de 421 555.30 € à 523 309.75 €.

L'associée unique donne en conséquence quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé et donne également quitus au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission.



DEUXIEME DECISION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associée unique prend acte, en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, du fait qu'aucune convention réglementée n'est intervenue entre la société et son dirigeant au cours de l'exercice 2015.

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le déficit comptable de l'exercice, qui ressort à 101 754.45 €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : déficit de 101 754.45 €

Affectation :

- Au poste de report à nouveau débiteur à due concurrence :

soit.....101 754.45 €

TOTAUX : 101 754.45 €

Le montant du report à nouveau débiteur passerait ainsi de 421 555.30 € à 523 309.75 €.

Rappel des distributions antérieures :

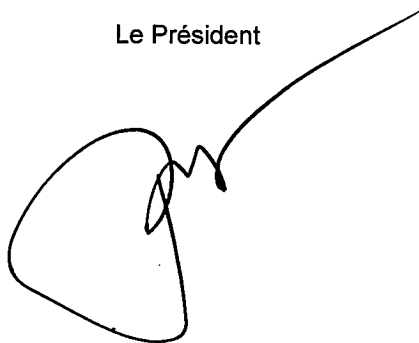
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution, ni aucun revenu au sens de l'alinéa du même article.

QUATRIEME DECISION - POUVOIRS

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président





KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Maville S.A.S.U.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Maville S.A.S.U.
40 rue des Veyettes - 35000 RENNES
Ce rapport contient 15 pages
Référence : ALP/SLL/NT/04

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Document Classification: KPMG Confidential

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Maville S.A.S.U.

Siège social : 40 rue des Veyettes - 35000 RENNES
Capital social : € 1 400 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

A l'attention de l'Associée unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Maville S.A.S.U., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

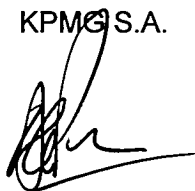
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Grégoire, le 7 avril 2016

KPMG S.A.



Antoine Le Penven
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : MAVILLE SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 40 RUE DES VEYETTES 35000 RENNES Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 9 6 1 4 1 5 4 0 0 0 2 3Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1	
					31122015		31122014	
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 500 001	450 001	1 050 000	1 200 000
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	BK	1 500 001	450 001	1 050 000	1 200 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	500	500	500	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	61 770	61 770	66 863	
		Autres créances (3)	BZ	CA	67 259	67 259	69 555	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	84 382	84 382	31 670		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI				
	TOTAL (III)		CJ	CK	213 911	213 911	168 588	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 713 912	450 001	1 263 911	1 368 588
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MAVILLE SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 400 000)	DA	1 400 000	1 400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	9 726	9 726	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(421 555)	(316 620)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(101 754)	(104 935)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	886 416	988 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 633	80 129	
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 295	11 575	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	294 567	288 713		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	377 495	380 417	
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 263 911	1 368 588	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	88 782	97 327		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : MAVILLE SASNéant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	309 032	FH		FI	315 752
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	309 032	FK		FL	315 752
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 986
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	319 017
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	315 554
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	171
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	
						GB	150 000
						GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	465 726
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(146 709)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 854
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	5 854
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 854)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(152 563)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MAVILLE SAS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	68		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	68		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(68)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(50 877)	(52 468)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	319 017	321 025	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	420 772	425 960	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(101 754)	(104 935)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont		HY			
		produits de location immobilières					
	(3)	Dont		IG			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					
	(3)	Dont		HP			
		- Crédit-bail mobilier *					
	(3)	Dont		HQ			
		- Crédit-bail immobilier					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	5 854	5 623	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
(9)	Dont transferts de charges		A1				
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

MAVILLE SAS
40 rue des Veyettes
35000 RENNES
N° Siret: 499 614 154 00023

ANNEXE

EXERCICE du 1^{ER} Janvier au 31 Décembre 2015

Entreprise	MAVILLE
Forme Juridique	S.A.S
Total du Bilan	1 263 911 €.
Chiffre d'affaires H.T.	309 032 €.

4

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est celle des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

a) Dérogations aux prescriptions comptables

Néant

b) Modification de la présentation des comptes

Néant

c) Comparaison des Comptes de Bilan et Résultat

Néant

d) Principes d'évaluation

Les comptes sont établis suivant les principes généraux.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Liste des filiales et participations

Néant

b) Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Au début de l'exercice	140 000	10 Euros
Mouvements : Néant		
A la fin de l'exercice	140 000	10 Euros

c) Variation des capitaux propres

	31/12/2015	31/12/2014	variation
Capital	1 400 000	1 400 000	0
Prime de fusion	9 726	9 726	0
Report à nouveau	-421 555	-316 620	-104 935
Résultat de l'exercice	-101 754	-104 935	3 181
Total	886 417	988 171	-101 754

d) - Détail des Charges à Payer

Fournisseurs, factures non parvenues 4 261 €

e)- Détail des Produits à Recevoir

NEANT

f) - Détail des Comptes de régularisation Actif

NEANT

g) - Détail des Comptes de régularisation Passif

NEANT

IV – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2007.

La société « tête de groupe » est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

Le boni d'intégration est réparti au prorata des résultats des sociétés bénéficiaires du Groupe.

L'impôt comptabilisé en 2015 s'élève à – 50 877 €.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt aurait été de 0 €.

V – AUTRES INFORMATIONS

a) Engagements donnés

Néant

b) Engagements reçus

Néant

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **MAVILLE SAS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	1 500 001	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III		LN		LO			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U		8V		
		Autres titres immobilisés		IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU				
TOTAL IV		LQ		LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 500 001	ØH		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	1 500 001	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN
		Matériel de transport		IV		MP		MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG		NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7
		Autres participations		IØ		ØX		ØY
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 500 001	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MAVILLE SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1	PF		PG		PH		1
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1	ØP		ØQ		ØR		1
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise MAVILLE SASNéant ☐ *

Désignation de l'entreprise <u>MAVILLE SAS</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	300 000	6B	150 000	6C		6D	450 000	
		6E		6F		6G		6H		
		02		03		04		05		
		9U		9V		9W		9X		
		06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	300 000	TY	150 000	TZ		UA	450 000	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	300 000	UB	150 000	UC		UD	450 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	150 000	UF						
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **MAVILLE SAS**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	61 770		61 770						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 382		16 382					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	50 877		50 877						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	129 030	VU	129 030	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	72 633		72 633						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 295		10 295						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	294 567		5 854		288 713				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	377 495	VZ	88 782		288 713				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Maville S.A.S.U.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Maville S.A.S.U.
40 rue des Veyettes - 35000 RENNES
Ce rapport contient 2 pages
Référence : ALP/SLL/NT/05



KPMG S.A.
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Maville S.A.S.U.

Siège social : 40 rue des Veyettes - 35000 RENNES
Capital social : €.1 400 000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

A l'attention de l'Associée unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Saint Grégoire, le 7 avril 2016

KPMG S.A.

Antoine Le Penven
Associé